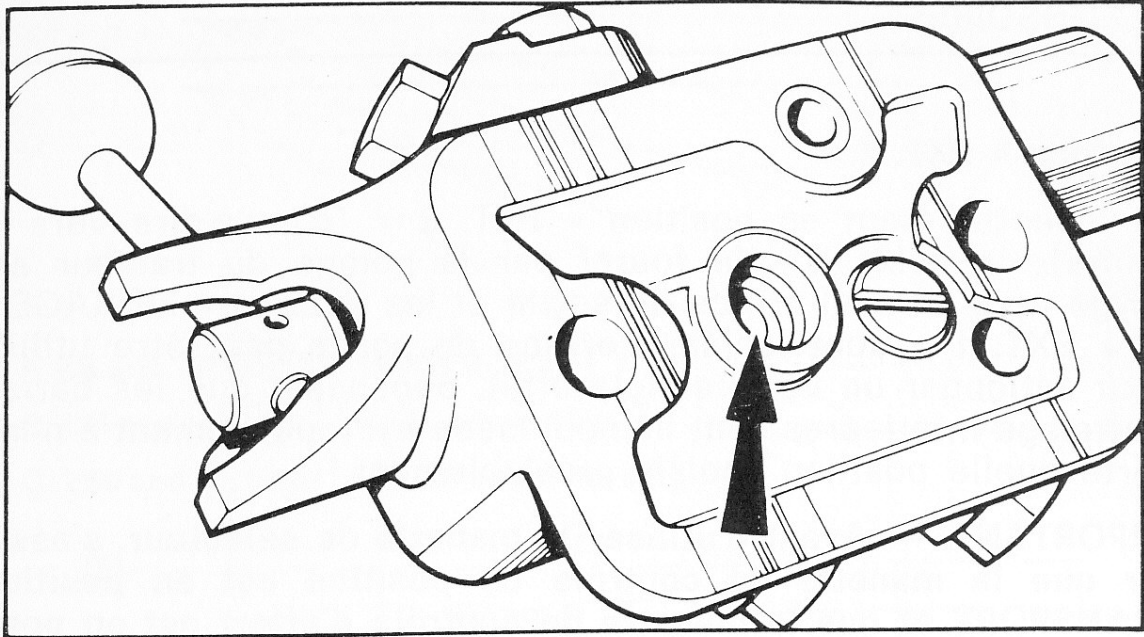
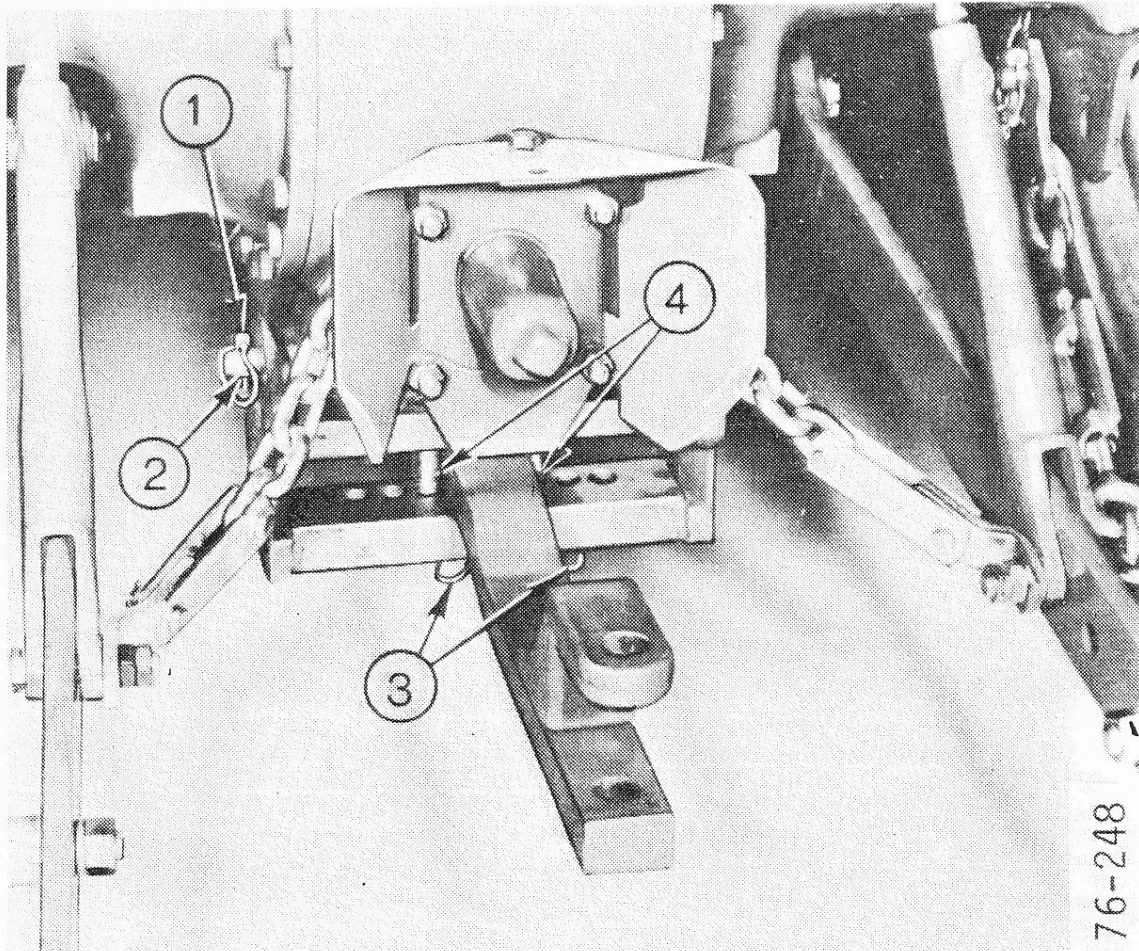




5



6

Position « EXT. 2 »

La manette étant en position « EXT. 2 » (c'est-à-dire vers la droite), le débit d'huile fourni par la pompe du tracteur est dirigé vers un seul orifice de sortie et les circuits « LINKAGE » et « EXT. 1 » sont isolés. L'orifice de sortie peut être utilisé pour actionner un vérin simple effet, cependant que les barres d'attelage inférieures sont immobilisées hydrauliquement à n'importe quelle position choisie préalablement.

IMPORTANT. — Avant d'utiliser la manette de sélecteur, s'assurer que la manette de contrôle de position est en position **TRANSPORT** et que la manette de contrôle d'effort est en position haute maximum.

EXEMPLE. — Un tracteur est équipé d'un chargeur frontal (actionné par deux vérins à simple effet) et d'un contrepoids sur les barres inférieures d'attelage.

Utilisation du sélecteur

Brancher les vérins du chargeur aux deux orifices côté « EXT. 1 », choisir la position « LINKAGE » qui permette de déplacer les barres inférieures d'attelage à l'aide des manettes du secteur. On peut alors fixer le contrepoids et relever les barres inférieures d'attelage. Déplacer alors la manette du sélecteur à la position « EXT. 1 », ce qui permet d'actionner les vérins du chargeur à l'aide des manettes du secteur de la façon habituelle. Les circuits relevage « LINKAGE » et sortie 2 « EXT. 2 » sont isolés.

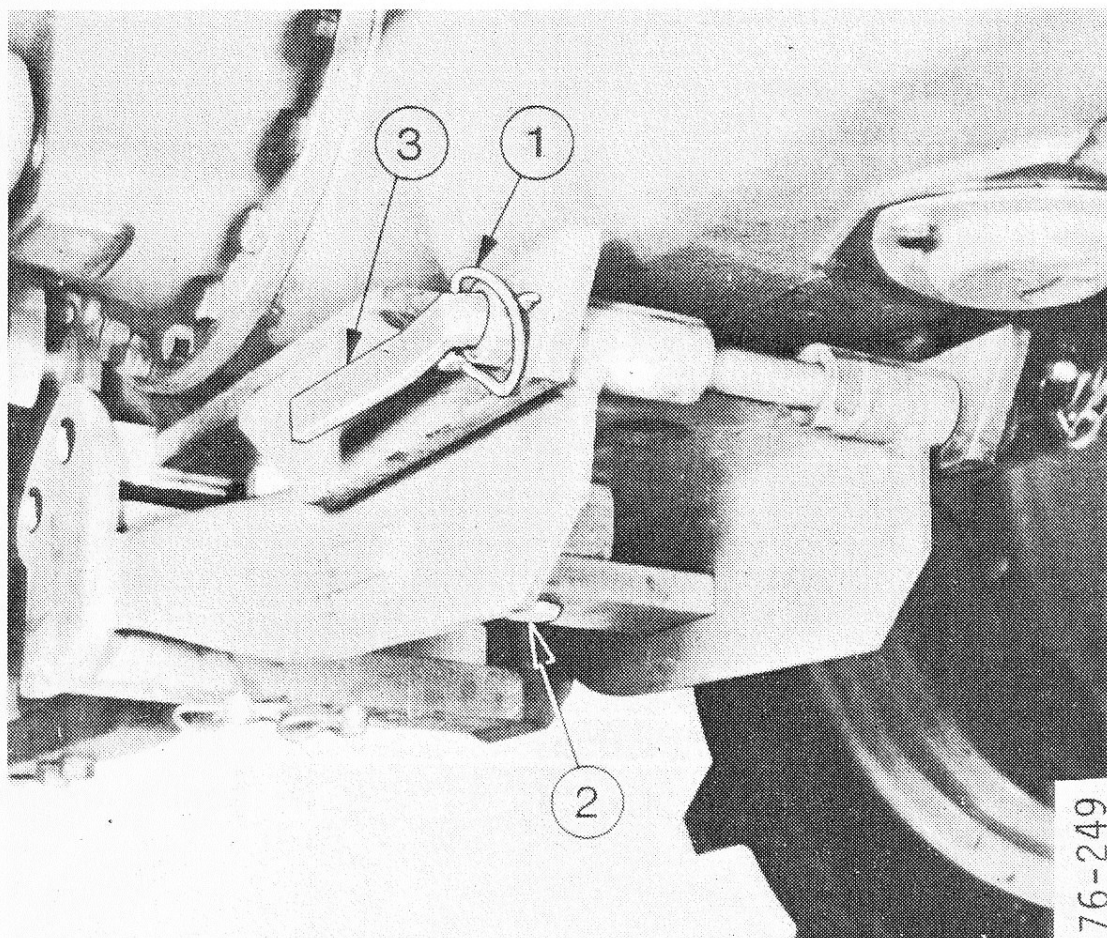
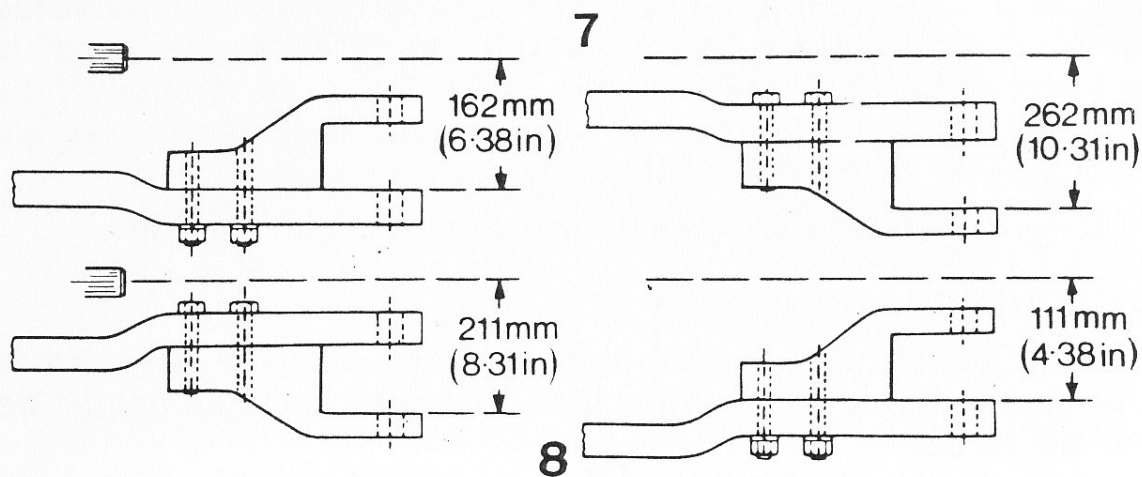
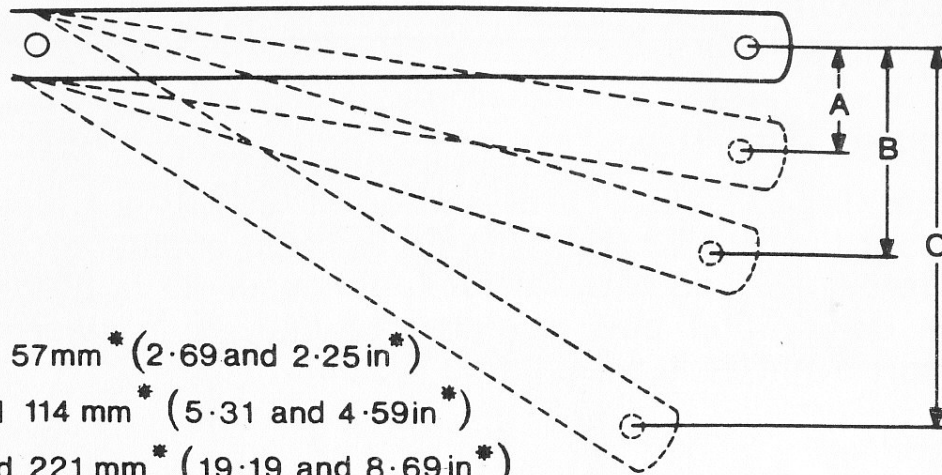
BARRE D'ATTELAGE OSCILLANTE (fig. 6)

La charge d'attelage se trouve à 356 mm de l'arbre de prise de force, la charge maximum statique sur la barre est de 771 kg en position sortie ou de 998 kg en position rentrée (254 mm de l'arbre de prise de force).

Réglage

Déport (fig. 6).

Déposer la goupille (1) et retirer l'axe support arrière (2), puis retirer les épingles (3) et retirer les axes de positionnement (4). Placer la barre à la position désirée (voir fig. 7, la position intérieure est indiquée par un *), puis remonter les axes de positionnement et les fixer avec les épingles pour immobiliser la barre à la position désirée. Relever le bâti de la barre d'attelage et le fixer avec son axe support et la goupille de fixation.



ACCESSOIRES

Longueur (fig. 9)

Retirer la goupille (1) et retirer l'axe (3) du support avant. Pousser l'axe de fixation (2) de la barre oscillante vers le haut par le dessous du bâti. Régler la longueur de la barre, remonter l'axe de fixation puis soulever le bâti et le fixer avec l'axe support avant et la goupille de fixation.

Hauteur

La hauteur de la barre par rapport à l'arbre de prise de force peut être réglée (voir fig. 8). Lorsqu'on retourne la barre, la procédure est identique à celle du réglage de longueur. La chape de la barre peut être placée soit au-dessus, soit au-dessous de la barre comme illustré.

NOTE. — Les boulons doivent être serrés à 13,5 daNm.

POULIE (fig. 10 et 11)

La poulie constitue un ensemble complet entraîné par l'arbre de prise de force et engagée par le levier de commande de prise de force.

Montage

- 1 — Déposer le garant de prise de force et le chapeau.
- 2 — Déposer la barre d'attelage oscillante, si elle est montée.
- 3 — Déposer les 4 écrous et les rondelles élastiques fixant les pattes d'ancrage des chaînes de débattement.
- 4 — Monter les 4 goujons d'adaptation.

NOTE. — Les 4 entretoises fournies dans le jeu ne sont nécessaires que si les plaques d'ancrage sont déposées.

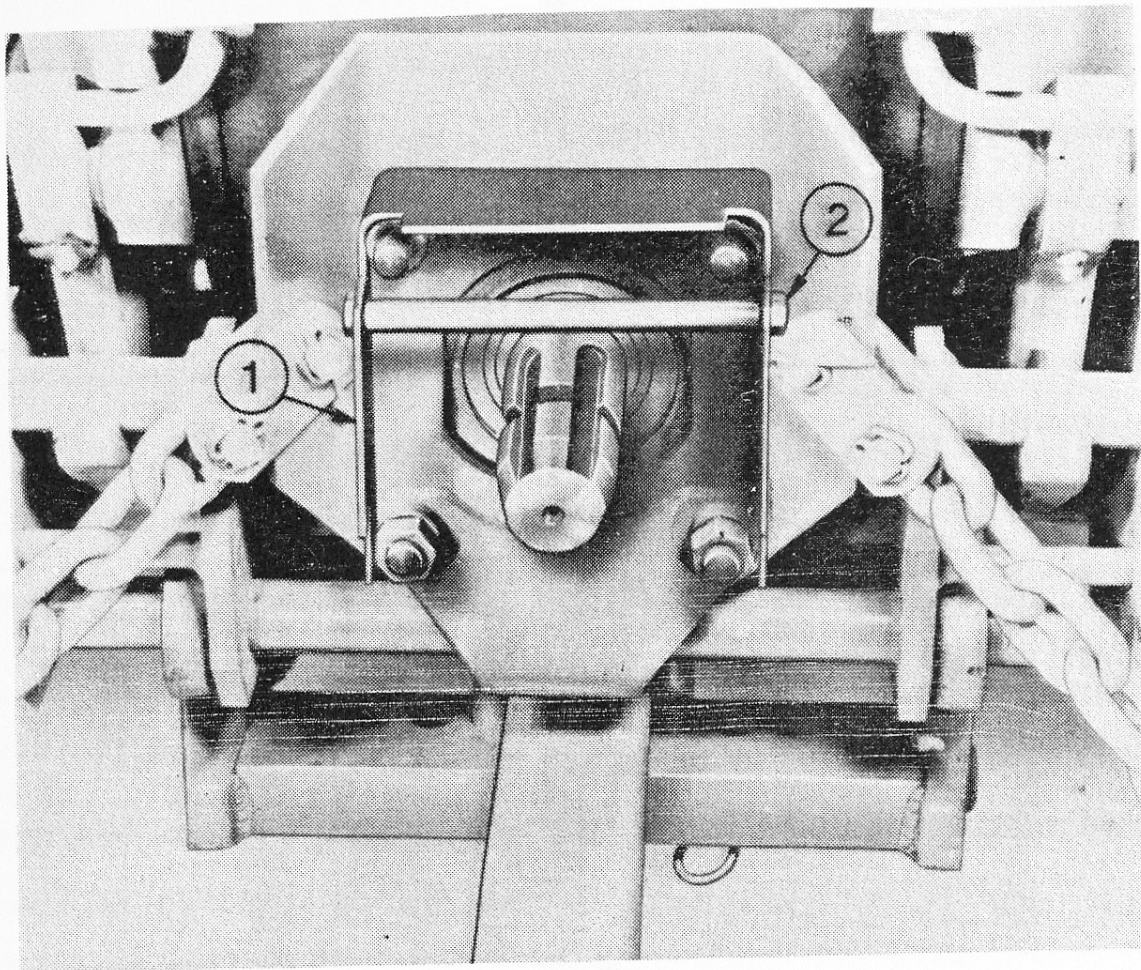
- 5 — (Fig. 10). Monter le garant de prise de force (1) et serrer les boulons (2).
- 6 — Monter l'ensemble de poulie dans la position désirée (encart fig. 11) et le fixer avec les 4 rondelles élastiques et écrous. Les deux positions horizontales assurent des sens de rotation inverses. La poulie ne doit jamais être montée dans la position opposée à « B » (fig. 11) car les roulements ne seraient plus graissés.



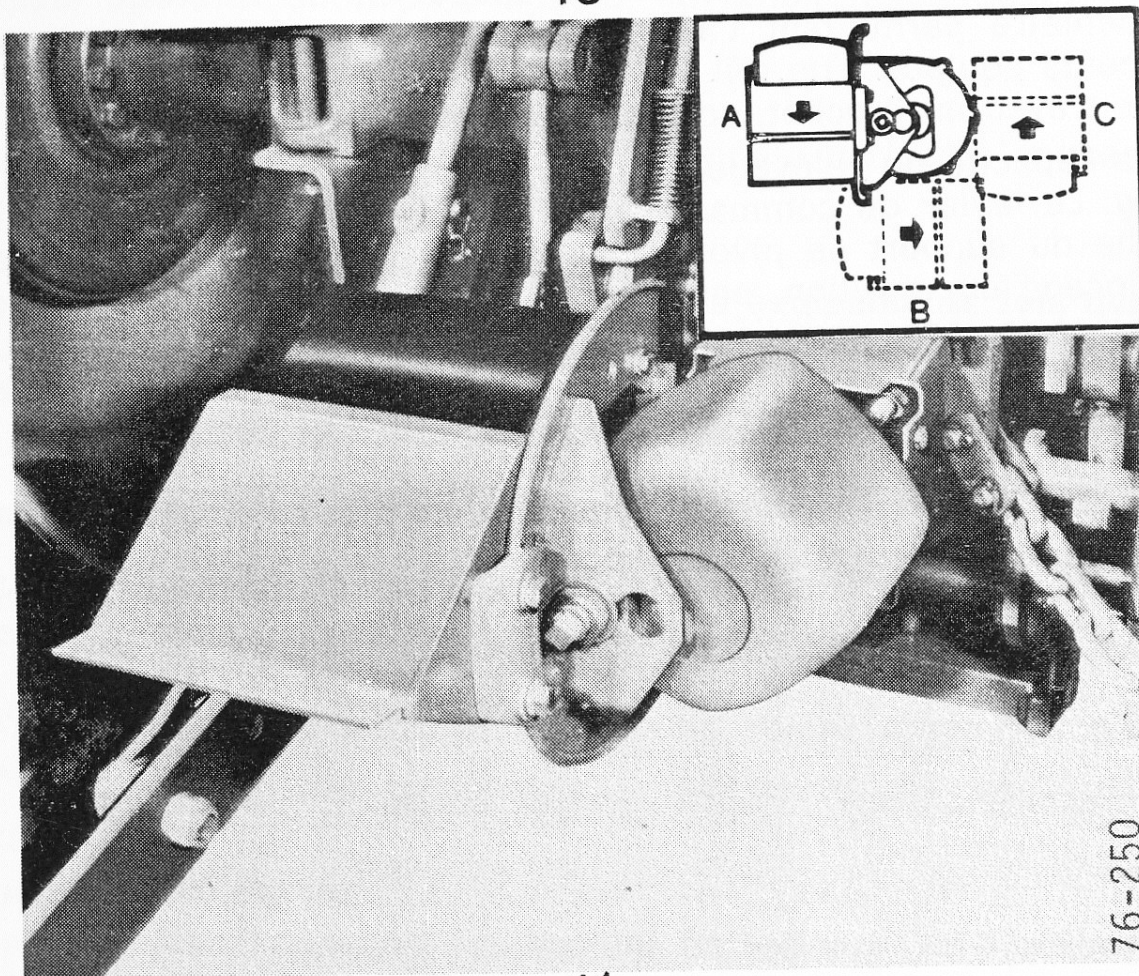
NOTE. — Les garants de prise de force et de poulie doivent toujours être montés.

Dépose

Procéder en ordre inverse de la pose.



10



11

76-250

ACCESSOIRES

Caractéristiques de la poulie

Pompe hydraulique	Régime moteur tr/mn	Régime prise de force tr/mn	Vitesse poulie tr/mn	Vitesse courroie m/mn
Débit	1 685	540	985	709
standard	2 000	640	1 168	840

Diamètre de la poulie : 229 mm

Largeur de la poulie : 165 mm

Rapport de réduction : 1,824 à 1

Contenance d'huile : 0,9 l.

CROCHET AUTOMATIQUE

Le crochet automatique est un dispositif de relevage supplémentaire permettant l'accrochage rapide et facile des instruments équipés d'un œil d'attelage. Il est prévu pour être utilisé soit avec un crochet, soit avec la barre d'attelage oscillante.

La capacité de relevage maximum avec le crochet est de 2 270 kg. Le levier de commande peut être monté à droite ou à gauche du support de pivot, et se règle en desserrant l'écrou de blocage du tourillon, en tournant la poignée à la position désirée et en resserrant l'écrou.

Utilisation

ATTENTION. — Toujours actionner le crochet automatique à partir du siège du tracteur.

Pour abaisser le crochet :

- 1 — Placer la manette de contrôle d'effort en position **HAUTE** maximum.
- 2 — Placer la manette de contrôle de position sur **POMPAGE CONTINU**.
- 3 — Pousser le levier de déverrouillage vers l'arrière.
- 4 — Tout en maintenant le levier de déverrouillage vers l'arrière, déplacer la manette de contrôle de position vers « **BASSE** ». Le crochet va descendre.

Pour relever le crochet :

Placer la manette de contrôle de position sur **TRANSPORT**, le crochet va monter et se verrouiller automatiquement.

ATTENTION. — Ne pas utiliser le mécanisme de relevage du crochet automatique pour lever une charge lorsque la barre oscillante est déportée.

Entretien

Garnir périodiquement les deux graisseurs des axes pivots de verrouillage avec Mobilplex Special ou Mobilgrease Super.

BÂTI DE SECURITE (fig. 12)

Un bâti de sécurité peut être fourni et monté par votre concessionnaire.

ATTENTION

Ne jamais percer le bâti pour ajouter des équipements tels que rétroviseurs, qui pourraient affaiblir dangereusement la structure du bâti.

Ne rien souder au bâti.

Ne jamais redresser un bâti.

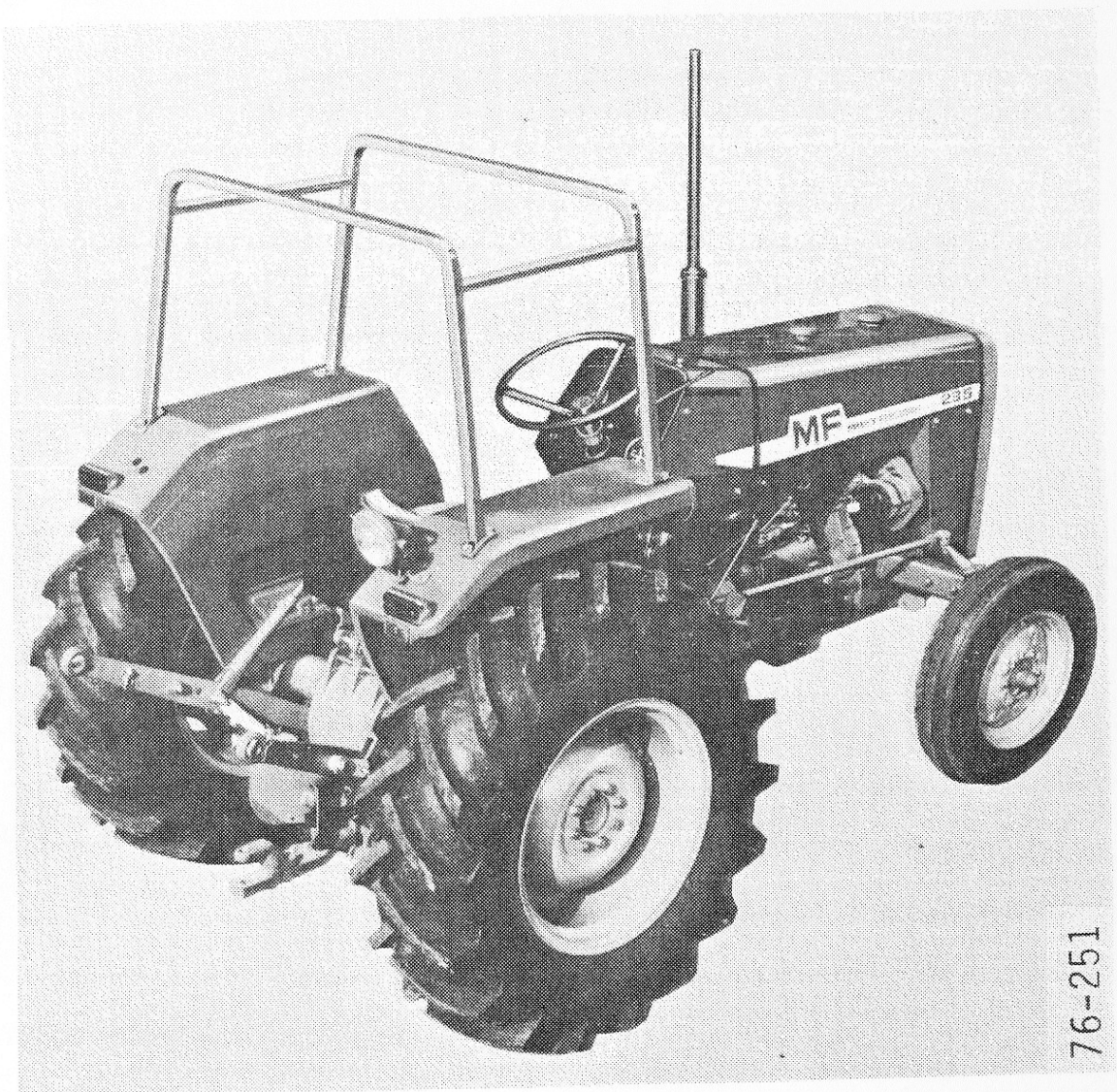
Ne jamais interchanger des pièces avec d'autres bâtis du même type, ou modifier le bâti de n'importe quelle manière sans l'accord préalable de **MASSEY-FERGUSON**.

Ne jamais atteler d'autres instruments ou montages au tracteur à l'aide du bâti de sécurité sans qu'ils soient approuvés par **MASSEY FERGUSON**.

Entretien

Toutes les 600 heures

Faire contrôler le serrage des boulons du bâti par votre concessionnaire.



76-251

12

INVERSEUR DE MARCHE

Le tracteur 235 peut être équipé d'un inverseur de marche. Cette transmission permet au conducteur d'utiliser les mêmes vitesses en marche avant qu'en marche arrière, ce qui permet de gagner du temps.

Elle accélère et facilite le maniement des matériels et est particulièrement utile en travail en coteaux.

La boîte de l'inverseur augmente la longueur et l'empattement du tracteur de 150 mm.

La capacité d'huile est alors augmentée de 2 litres. Elle est alors de 27 litres.

Le rapport de l'inversion étant 0,905, les vitesses arrière sont moins grandes que les vitesses avant. Les vitesses arrière normales sont bloquées pour éviter de choisir la mauvaise vitesse.

Quand un tracteur est équipé d'un inverseur, la position du conducteur doit être réglée par la glissière de la plaque du siège et par la rehausse.

Entretien

L'entretien est le même que pour le tracteur normal, excepté la vidange de la transmission. Pour assurer une vidange complète, en plus des 2 bouchons de vidange normaux, déposer le troisième bouchon placé sous la boîte de l'inverseur.

Tableau de comparaison des vitesses.

Boîte standard 8 vitesses, pneus 11 x 28.

Vitesse	(km/h) Avant	(km/h) Arrière
Lente		
1ère	1,9	1,7
2ème	2,9	2,6
3ème	3,9	3,5
4ème	5,3	4,7
Rapide		
1ère	7,7	6,9
2ème	11,6	10,4
3ème	15,9	14,3
4ème	21,4	19,3

VITESSE RAMPANTE

Quand elle est montée, la boîte vitesse « rampante » est située entre la transmission normale et le carter de l'essieu arrière.

Elle réduit la vitesse du tracteur dans le rapport de 4/1, tout en permettant l'utilisation des vitesses normales.

Cette unité augmente la longueur du tracteur de 150 mm et la capacité totale de la transmission de 2 litres. La quantité de lubrifiant nécessaire est alors de 27 litres. Cette boîte offre 12 vitesses avant et 3 vitesses arrière différentes pour un tracteur équipé d'une transmission standard à 8 vitesses.

Les instruments à planter, à repiquer, et à poser des drains nécessitent l'utilisation d'une telle boîte.

Commande

Le levier, placé au milieu du couvercle de la boîte vitesse rampante, permet l'utilisation de cette boîte ou celle de la transmission normale.

La « tortue » indique la position du levier pour l'engagement de la vitesse rampante, donc de vitesses très lentes.

Le « lièvre » indique la position où la vitesse rampante est désengagée et où les vitesses du tracteur sont normales.

Quand le tracteur est équipé d'une boîte vitesse rampante, le siège doit être réglé par la glissière de la plaque de fixation et/ou par la rehausse.

Entretien

L'entretien est le même que pour un tracteur standard, excepté la vidange de la transmission. Pour assurer une vidange complète, en plus des deux bouchons de vidange normaux, déposer le troisième bouchon situé sous le carter de la boîte vitesse rampante.

	Page
INDEX ALPHABETIQUE	110

INDEX ALPHABETIQUE

Accélérateur (manette)	26
(au pied)	29
Alternateur	72
Antigel	69
Arbre de prise force	45
Arrêt du moteur	38 - 39
Avertisseur	26
Bâti porte-masses	96
Bâti de sécurité	105
Batterie	72
Barres inférieures d'attelage	53
Barre supérieure d'attelage	53
Barre d'attelage oscillante	100
Barre à trous et haubans	55
Blocage de différentiel — utilisation	43
— pédale	29
— réglage	80
Bouchon de radiateur	32
Chaîne de débattement	55
Commutateur d'éclairage	26
Compte-tours/compteur horaire	25
Conduite du tracteur	42
Contacteur de démarreur	27
Conseils de sécurité	5
Contenances	14
Contrôle d'effort	47
Contrôle de position	49
Couples de serrage des écrous de roue	80
Courroie de ventilateur	72
Crépine d'huile du système hydraulique	76
Crochet automatique	104
Culbuteurs	63
Démarrage du tracteur	38
Dimensions	14
Embrayage — réglage	76
— pédale	27

INDEX ALPHABETIQUE

Filtre à air	66
Filtre à combustible	65
Filtre à huile du moteur	63
Frein de stationnement	27
Frein de route — pédalles	29
— réglage	78
Fusibles	89
Guide d'entretien	COUVERTURE
Graissage	60
Grille de calandre	32
Huiles	COUVERTURE
Indicateur de direction	22
Interrupteur de feux de détresse	26
Inverseur	107
Jauge à combustible	22
Jauge d'huile du moteur	32
Jauge d'huile de transmission	32
Lampe témoin de charge de l'alternateur	25
Lampe témoin de pression d'huile du moteur	25
Levier de changement de vitesses	26
Levier de prise de force	27
Levier de réducteur	26
Manette de commande du relevage hydraulique	29
Manette de contrôle de réponse	29
Manipulation et stockage du combustible	92
Moyeux de roues avant (réglage)	73
Numéros de série	6
Points de graissage	60
Poulie	102
Précautions contre le gel	69
Pression des pneus	80
Prise de force	45
Prise de courant	32
Purge du système d'alimentation	65

INDEX ALPHABETIQUE

Refroidissement	69
Réglage des phares	83
Réglage des voies	81
Remisage	93
Remorquage	42
Remplacement des ampoules	85
Remplissage du réservoir	32
Remplissage d'huile du moteur	32
Reniflard du moteur	63
Rodage	36
Schéma électrique.. .. .	16
Secteur de relevage	45 à 51
Sélecteur hydraulique	96
Siège	29
Stabilisateurs	55
Système hydraulique	51
Tableaux des vitesses d'avancement	18 et 19
Témoin de colmatage de filtre à air	25
Thermomètre d'eau	22
Tirette d'arrêt du moteur	27
Utilisation	41
Vitesse rampante	108

lubrifiants



Massey Ferguson s.a.

préconise
l'usage
des produits
ci-dessous

Mobil

● tracteurs MF 235

été comme hiver

moteur
poulie
transmission et relevage
hydraulique
boitier de direction

**MOBILAND
SUPER UNIVERSAL**

graissage général

MOBILGREASE SUPER

CES PRODUITS ASSURERONT LA LUBRIFICATION CORRECTE
DE VOTRE TRACTEUR
ILS SONT FABRIQUÉS ET DISTRIBUÉS PAR

Mobil Oil Française

TOUR SEPTENTRION - 92081 PARIS - LA DEFENSE - TEL 776.42.41





MASSEY-FERGUSON aura, à tout moment, la faculté d'apporter aux matériels agricoles MASSEY-FERGUSON, toutes les modifications qu'elle considérerait comme une amélioration ou un changement désirable, sans obligation pour elle d'appliquer ces modifications aux matériels précédemment livrés et en cours de livraison ou en commande.